



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
26 mars 2012

Original: anglais et français
Anglais et français seulement

Treizième session

Doha, Qatar

21–26 avril 2012

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Une mondialisation centrée sur le développement:

Vers une croissance et un développement équitables et durables

Défis et opportunités pour les PMA: Sortie de la catégorie des PMA et transformation structurelle

Addis-Abeba, Ethiopie, 28 février–1er mars 2012

Résumé des résultats

Introduction

1. La réunion d'experts des PMA a eu lieu à Addis-Abeba (Ethiopie), au Centre de conférences des Nations Unies, du 28 février au 1er mars 2012.
2. Les principaux objectifs de la réunion étaient les suivants: a) évaluer les progrès socio-économiques des PMA et identifier les défis urgents du commerce et du développement auxquels ils doivent faire face; b) revoir la question de la diversification et de la valeur ajoutée des produits de base et la nécessité de tirer du commerce de ces produits des avantages pour le développement; c) étudier des voies et moyens d'améliorer les mesures de soutien international aux PMA et la qualité de leurs politiques nationales ainsi que la capacité institutionnelle pour les appliquer et d) examiner le potentiel, les opportunités et les perspectives d'une transformation économique structurelle et de la sortie de la catégorie des PMA d'ici 2020.
3. Les participants à la réunion ont souligné que le présent résumé des résultats devrait être mis à la disposition de tous les représentants des PMA qui sont engagés dans l'élaboration du document de résultats à l'intention de CNUCED XIII. Ils ont également suggéré qu'étant donné la pertinence des débats des experts sur la question de la sortie de la catégorie des PMA, les résultats devraient servir de document de base pour la réunion ad hoc de haut niveau sur la sortie de la catégorie des PMA et la transformation structurelle des économies des PMA prévue à Doha (Qatar) le 24 avril 2012.

I. Progrès socio-économiques récents

4. La réunion d'experts a reconnu d'importants changements qualitatifs dans l'environnement économique des PMA, où les réformes successives des politiques générales et des programmes d'ajustement qui ont été appliquées au fil des années ont abouti à une amélioration substantielle des politiques et des stratégies nationales. Elle a également noté que beaucoup de PMA ont récemment élaboré des visions pour 2020. Les objectifs centraux de ces visions nationales portent sur une accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté, une transformation structurelle des économies des PMA, l'accession aux critères de sortie de la catégorie des PMA et en définitive l'entrée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire lorsque toutes ces stratégies auront été toutes mises en œuvre. Il est donc très important que les PMA mettent en place une stratégie de sortie de la catégorie PMA ainsi que celle de transition et qu'ils intègrent ces stratégies dans leurs politiques et stratégies de développement national.

5. Outre les changements dans leurs politiques nationales, les PMA ont également constaté dans les années 2000 une amélioration de leur environnement économique extérieur. L'accroissement de leur commerce international (en valeur) a été rapide, les flux de capitaux vers les PMA en tant que groupe ont presque quadruplé depuis les niveaux médiocres des années 1990 et les flux financiers externes en général (y compris sous forme d'allègement de la dette et d'assistance technique) ont sensiblement augmenté.

6. Les améliorations de l'environnement des politiques générales et des conditions économiques extérieures ont été des facteurs du taux élevé de croissance du PIB, en moyenne (7,1%) dans les années 2000, particulièrement dans les années 2002–2008. En 2010, immédiatement après la pire période des crises, les PMA ont encore eu une croissance de 5,7%, soit 1% de plus qu'en 2009, mais bien au-dessous du niveau atteint avant les crises. Cependant il importe de noter que la performance améliorée des PMA comme groupe masque de grandes variations régionales, sectorielles ou nationales.

II. Défis

7. Un défi plus sérieux pour les PMA est qu'en dépit d'améliorations de leurs résultats économiques et d'un meilleur environnement économique international, ils ne récoltent pas encore les fruits de la mondialisation et ils continuent à être à la traîne derrière les autres pays en développement. Ainsi, avec 12% de la population mondiale, ils détiennent à l'heure actuelle seulement 1% de la production mondiale. En outre, l'impact de l'affaiblissement récent de l'économie mondiale a sensiblement compromis la croissance et les perspectives de développement des PMA.

8. Il en résulte que, si les autres pays en développement sont parvenus à réduire sensiblement la proportion de leur population vivant dans la pauvreté ces dernières années, l'ampleur et l'incidence de la pauvreté dans les PMA restent les plus élevées. Ce phénomène fait des PMA une scène de pauvreté massive, et si les tendances actuelles persistent, le nombre absolu de personnes y vivant dans la pauvreté continuera à s'accroître. En conséquence, beaucoup de ces pays ne pourront pas atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême d'ici 2015.

9. Etant donné le rythme actuellement faible du progrès socio-économique et le fait que trois pays seulement¹ sont sortis de la catégorie des PMA à ce jour, l'objectif chiffré

¹ Le Botswana (1994), le Cap Vert (2007) et les Maldives (2011).

consistant à faire en sorte que la moitié des PMA répondent aux critères de sortie d'ici 2020 sera un défi difficile à relever.

10. Les PMA sont un groupe hétérogène: certains sont enclavés alors que d'autres sont de Petits Etats Insulaires. Aussi, certains PMA sont exportateurs de minerais ou de pétrole alors que d'autres sont des pays émergeant des conflits ou encore en conflit. Les politiques nationales et internationales devraient donc être faites sur mesure afin de s'attaquer aux défis et besoins spécifiques tout en maintenant un espace politique pour les PMA.

11. Pour les PMA enclavés ou les Petits Etats Insulaires, le défi est l'éloignement des marchés internationaux et l'étroitesse de la demande intérieure. Ces contraintes géographiques ont compliqué davantage leurs capacités à produire et à échanger sur les marchés régionaux et internationaux, érodant ainsi leur compétitivité internationale.

12. Pour les PMA exportateurs de pétrole et de minerais, ces secteurs sont devenus la principale source d'IED et de croissance. Cette embellie a été rehaussée par les fortes augmentations récentes des prix du pétrole qui profitent énormément aux exportateurs. Toutefois, le défi pour ce groupe de pays est de gérer ces revenus de pétrole et tirer tous les avantages de cette hausse de prix pour les besoins du développement avec de meilleurs processus budgétaires exécutés dans les règles de l'art et de manière raisonnablement favorable aux affaires.

13. Pour les PMA émergeant des conflits ou d'autres situations très difficiles, les défis majeurs consistent à restaurer la paix et la stabilité, la reconstruction des infrastructures économiques et des institutions sociales, promouvoir un climat politique favorable à la croissance et au développement, créer des synergies entre les pouvoirs publics et les communautés affectées par les conflits, et mobiliser et élargir la participation publique dans le processus du développement.

14. Pour les pays ayant rempli le critère de revenu, le défi immédiat est le redoublement des efforts pour remplir au moins un des deux critères de sortie restants (ressources humaines et vulnérabilité économique) pour une période assez longue. La probabilité pour ce groupe de pays de remplir les critères de sortie d'ici 2020 est assez grande, alors que les espoirs pour les trente sept PMA restants de remplir un ou deux critères de sortie semblent minces. Par conséquent, l'idée que la moitié des PMA puissent remplir les critères de sortie d'ici 2020 devrait être vue sous une perspective de long terme qui ne pourrait advenir qu'à travers une transformation économique structurelle accompagnée d'une création d'emplois nettement plus dynamique, de meilleurs niveaux de revenus ainsi qu'un niveau de vie plus élevé de la population.

III. Recommendations

15. Vu le précédent contexte socio-économique mitigé, la réunion d'experts d'Addis Abeba a décidé que les actions suivantes devraient recevoir toute l'attention requise par les Gouvernements des PMA et leurs partenaires de développement et que les résultats de la réunion devraient servir comme base de discussion lors de la préparation du document qui résumera les travaux de la CNUCED XIII ainsi que pendant la réunion ad hoc qui aura lieu le 24 avril 2012.

A. Recommendations aux gouvernements des PMA

16. Les PMA devraient mettre le développement économique au centre de leurs politiques et stratégies nationales, y compris leurs plans de développement et leur vision 2020. Des Etats développementistes et catalytistes sont un facteur très important dans la

stimulation de la croissance économique, l'accélération de la transformation structurelle et le développement des capacités productives, y compris les infrastructures physiques. Ils devraient également créer les bonnes conditions juridiques, institutionnelles, macro-économiques et de gouvernance économique pour favoriser le développement du secteur privé.

17. Les priorités du développement dans les PMA pour la prochaine décennie devraient englober des efforts visant à renforcer les institutions nationales afin de mobiliser l'épargne privée et améliorer le système de collecte des taxes. De tels efforts sont importants dans l'augmentation des recettes de l'Etat et rationaliser les dépenses de l'Etat en vue d'éliminer des situations de dépassements budgétaires et s'assurer d'un usage efficace des ressources.

18. Les PMA sont encouragés à renforcer la productivité agricole en augmentant la part de l'agriculture dans les affectations budgétaires afin d'assurer la sécurité alimentaire à leur population et faire face à la demande alimentaire croissante. Ceci devrait être fait en conformité à la Déclaration de Maputo sur la sécurité alimentaire et du Programme d'action d'Istanbul (paragraphe 65 h), qui demandent d'allouer 10% du budget national à l'agriculture. La réunion d'experts a noté que sept pays africains seulement ont réalisé cet objectif. Dans ce domaine, les efforts devraient aussi viser à améliorer le système de production et de commercialisation, la diffusion de la technologie et celle de l'information, ainsi qu'à soutenir l'introduction de pratiques acceptables dans l'agriculture soumise aux standards internationaux pour l'exportation. Les liens commerciaux et les autres liens sociaux avec l'agro-alimentaire, les chaînes d'hôtels et d'autres services d'approvisionnement offrent aussi des moyens efficaces d'accroître à la fois la production et la productivité des exploitations.

19. Le manque de diversification économique, en particulier la dépendance à l'égard d'un seul produit de base exporté, ou de quelques uns, associée à une instabilité excessive des prix sur les marchés internationaux, continue à aggraver la vulnérabilité économique des PMA. L'effort essentiel de politique commerciale dans les PMA qui dépendent de produits de base devrait donc consister à augmenter la valeur ajoutée ou à la maintenir au niveau national, notamment par des incitations au renforcement de leur secteur des produits de base associées à une promotion efficace des exportations et à des stratégies de diversification horizontale et verticale. Cela devrait inclure des efforts pour favoriser le développement du secteur privé et sa participation au secteur des produits de base, l'édification de capacités entrepreneuriales, l'amélioration de la logistique commerciale en perfectionnant l'infrastructure de base (routes, TIC, etc.) et la fourniture de services, notamment financiers, y compris un meilleur accès au crédit et un coût restreint des financements commerciaux.

20. Il est également critique pour les PMA de mettre en place les politiques et les institutions appropriées, notamment par le biais du Programme général de développement de l'agriculture en Afrique et de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) afin d'assurer qu'ils puissent tirer pleinement parti de leurs dotations en ressources naturelles, particulièrement les PMA qui se spécialisent dans l'exportation de produits de base, notamment miniers. Dans ce contexte les PMA peuvent encore faire beaucoup pour améliorer la gestion des revenus, stimuler la valeur ajoutée et plus généralement formuler des politiques et des stratégies claires pour le développement de leurs secteurs des produits de base.

21. Les PMA dépendants à l'égard des produits de base sont encore encouragés à articuler clairement et à intégrer des politiques des produits de base dans leurs politiques et stratégies nationales de développement. À cet égard il faut une approche plus holiste incorporant une perspective de développement et tenant compte du rôle et des fonctions des produits de base dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté qui sont nécessaires.

B. Recommandations aux partenaires de développement

22. De leur côté, les partenaires de développement doivent renforcer leur soutien aux PMA pour leur permettre d'atteindre des objectifs convenus à l'échelle mondiale, y compris les ODM et les objectifs chiffrés du Programme d'action d'Istanbul. À cet égard les efforts continus déployés pour passer de l'efficacité de l'aide à son efficacité pour le développement devraient aller au-delà de la gestion, de la coordination et de l'harmonisation des normes de comptabilité et de présentation de rapports. Ces efforts devraient aussi conduire à des changements fondamentaux dans les politiques de l'aide au développement et les pratiques des donateurs, afin que l'aide soit reliée aux priorités nationales des pays bénéficiaires par le biais d'un soutien budgétaire direct et en établissant des mécanismes de suivi des performances des donateurs au niveau national.

23. L'Aide Publique au Développement (APD) reste cruciale dans le soutien aux efforts des PMA dans leur processus de développement, surtout que la majorité d'entre eux dépendent de ces ressources pour financer leurs besoins de développement. Un changement de paradigme dans l'aide au développement doit aussi conduire à un rééquilibrage des priorités entre le secteur social et le secteur des capacités productives, en accordant une attention accrue au second. Outre ces changements qualitatifs dans l'aide au développement il importe que les partenaires de développement des PMA s'occupent immédiatement du volume de l'aide publique au développement afin d'atteindre les objectifs chiffrés convenus. De plus, les conditionnalités de l'aide ne doivent pas restreindre les choix de politique générale des pays bénéficiaires. En plus, en vue de réduire les risques récurrents d'endettement, il est souhaitable que l'aide future au développement soit accordée sous forme de dons plutôt que des prêts, et comme soutien budgétaire direct. Il est tout aussi important que le poids de la dette des PMA trouve une solution durable.

24. Il est crucial de parvenir à un consensus sur une nouvelle architecture internationale du développement à l'appui des PMA. La nouvelle architecture devrait aller au-delà des domaines de l'aide et de l'accès au marché et inclure aussi le transfert de technologie et de savoir faire ainsi que l'édification de capacités technologiques et d'innovation dans ces pays. Elle devrait également stimuler la pleine application du paragraphe 52 du Programme d'action d'Istanbul et de l'initiative turque pour établir un Centre international de la science, de la technologie et de l'innovation voué au transfert de technologie vers les PMA.

25. De plus, conformément à l'alinéa 3 du paragraphe 52 du Programme d'action d'Istanbul, les partenaires de développement sont encouragés à apporter un soutien financier et technique accru et ciblé à la recherche et au développement et à la science et à la technologie pour les PMA et à envisager l'octroi de financements de démarrage à des conditions de faveur à des firmes des PMA qui investissent dans de nouvelles technologies.

26. En matière de commerce international, un meilleur accès au marché est crucial pour l'expansion du commerce des PMA. Les pays développés et les pays en développement qui sont en mesure de le faire devraient immédiatement et entièrement donner suite aux engagements concernant l'accès en franchise de douane et hors contingentement à tous les produits de tous les PMA et l'élimination de tous les obstacles à l'entrée de ces produits, y compris les mesures non tarifaires et les autres obstacles commerciaux. Les efforts des partenaires commerciaux et de développement devraient aussi inclure des règles d'origine garanties, simplifiées, harmonisées et souples.

27. Les transferts des migrants aux PMA par leurs nationaux vivant et travaillant à l'étranger sont devenus une importante source de financement du développement dans les PMA en complément à la mobilisation des ressources internes et des flux financiers externes, y compris l'APD. Il y a donc nécessité des efforts soutenus et coordonnés par la communauté internationale pour promouvoir des canaux, des mécanismes, et des politiques internationales pour réduire les coûts de transaction qui inhibent l'usage des transferts des

migrants comme source de financement du développement dans les pays concernés. La concentration ou l'orientation des transferts des migrants vers des projets d'investissement productifs devraient être envisagés comme un objectif politique souhaitable et les partenaires au développement des PMA devraient offrir un soutien technique et financier dans ce domaine. Les PMA devraient créer des incitations et des structures destinées à attirer les transferts de leurs migrants. Des efforts devraient également viser le développement d'un cadre juridique et institutionnel pour protéger les travailleurs migrants, spécialement durant les périodes de problèmes économiques et de soubresauts politiques dans les pays récipiendaires.

28. Une application pleine et efficace du Cadre intégré renforcé d'assistance technique liée au commerce pour les PMA (CIR) est importante comme effet de levier pour l'initiative de l'Aide au commerce en faveur des PMA, afin d'atténuer les contraintes qui freinent les capacités d'offre, y compris la faiblesse des infrastructures liées au commerce.

29. Les partenaires de développement des PMA peuvent soutenir les efforts d'investissement dans la recherche, l'innovation et le perfectionnement technologique en matière agricole, en mettant un accent particulier sur les petites exploitations. À titre d'exemple, la part de l'APD allant à l'agriculture dans les flux totaux d'aide au développement est tombée de 14,8% en 1987–1989 à 5,5% en 2007–2010. Les efforts devraient inclure une meilleure gestion des ressources naturelles essentielles, particulièrement la terre, la biodiversité et l'eau. De nouveaux efforts sont nécessaires pour atténuer l'impact de l'instabilité des prix des produits de base sur les économies des PMA, y compris dans le domaine de la sécurité alimentaire, en constituant des réserves alimentaires matérielles d'urgence et en établissant un mécanisme de réserves virtuelles.

30. En raison des effets négatifs de l'exposition croissante des PMA à l'instabilité des marchés des produits de base, il faut prêter attention à un soutien continu aux secteurs des produits de base des PMA, en rendant possible une participation accrue de ces pays aux chaînes mondiales de valeur sur une base équitable, comme moyen de promouvoir une croissance durable animée par le marché.

31. Les dégradations environnementales, le changement climatique et les perturbations dans les rythmes météorologiques sont la cause des sécheresses, des famines, de désertification, des cyclones, des inondations, etc. La conjugaison de ces désastres naturels sape le progrès socio-économique dans les PMA qui, naturellement, ne disposent pas des capacités institutionnelles et financières pour s'adapter et atténuer les effets des conséquences néfastes. Les mesures internationales de soutien futures pour les PMA ont besoin de traiter de manière holistique les problématiques liées aux changements climatiques dans ces pays. Elles devraient comprendre une assistance technique et financière adéquate et appropriée pour l'adaptation et l'atténuation des méfaits du changement climatique, l'établissement des systèmes d'alerte avancée, le transfert des technologies propres (vertes) vers les PMA et rendre accessible l'information scientifique sur l'état du changement et des perturbations climatiques.

32.. Les partenaires de développement peuvent aussi jouer un rôle important en allégeant le fardeau de l'exigence de qualité et des contraintes de livraison sur leurs marchés afin d'accroître la compétitivité des exportations des PMA. Les partenaires de développement des PMA devraient apporter une assistance technique et financière à ces pays pour les aider à répondre aux exigences de sécurité des consommateurs et des industries. Ils devraient aussi déployer des efforts pour harmoniser leurs normes nationales avec les normes convenues au plan international. D'autres facilités nécessaires comme des systèmes de garantie de la qualité et de la conformité aux normes internationales constituent des conditions importantes pour que les PMA deviennent compétitifs sur les marchés mondiaux.

33. Quelques PMA approchent du seuil de sortie de leur catégorie, ce qui constitue un pas dans la bonne direction. Cependant, l'incertitude de ce qui suivra cette sortie en ce qui concerne les mesures internationales de soutien et la perte, en définitive ou prématurément, de l'avantage de ces mesures dans les domaines de l'APD, de l'accès au marché et du traitement spécial et différencié au regard des obligations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que les fléchissements des niveaux d'APD, continuent à figurer parmi leurs principales préoccupations. Des voies et moyens concrets devraient être mis en place pour une transition efficace et en douceur des pays qui sortent de la catégorie.

34. Les procédures d'accession à l'OMC sont au-delà des capacités financières, techniques et des ressources humaines des PMA. Les PMA en processus d'accès à l'OMC devraient recevoir une assistance technique et financière adéquate pour ajuster et développer leurs capacités institutionnelles, réglementaires et administratives. Il est également important que le processus d'accès, les procédures et les exigences soient simplifiés et adaptés aux besoins et aux objectifs de développement des PMA. La CNUCED, en collaboration avec l'OMC et d'autres agences compétentes devraient analyser l'impact des accords commerciaux multilatéraux sur les PMA accédant lorsqu'ils assument les obligations et engagements liés à leur accès à l'OMC.

IV. Réaction de la CNUCED: le programme post-CNUCED XIII pour les PMA

35. La CNUCED, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, devrait contribuer à des efforts interorganisations pour suivre les progrès socio-économiques des PMA en mettant au point des indicateurs et des repères mesurables à cette fin. À cet égard, vu l'importance reconnue de l'édification de capacités productives, la CNUCED devrait poursuivre ses efforts pour mettre au point des indicateurs quantifiables et des variables supplétives pour mesurer les capacités productives à l'échelle de toute l'économie dans les PMA.

36. À partir du travail qu'elle a récemment effectué pour faire avancer le cadre conceptuel et analytique de l'édification nécessaire des capacités productives des PMA, la CNUCED devrait produire une méthodologie opérationnelle et des directives de politique générale sur la manière d'intégrer les capacités productives dans les politiques et stratégies du développement, afin que ces capacités figurent au cœur des efforts nationaux et internationaux de lutte contre le sous-développement, la marginalisation et l'exclusion des PMA.

37. La CNUCED devrait envisager d'élaborer un programme de travail pour évaluer et suivre l'impact de la croissance due au commerce et aux activités liées au commerce sur la réduction de la pauvreté, en se basant notamment sur des études de cas par pays, destinées à mettre en évidence les liens entre le commerce et la réduction de la pauvreté, afin de mieux connaître le chaînon manquant à cause duquel dans les PMA le commerce n'est pas parvenu à entraîner une réduction sensible de la pauvreté.

38. Dans les années qui viennent, la CNUCED devrait soutenir les efforts nationaux et internationaux en apportant une direction opérationnelle et stratégique à l'application des engagements et des actions, concernant notamment l'établissement d'un centre international de technologie et de la banque de technologie qui ont été prévus dans le Programme d'action d'Istanbul.

39. L'efficacité de l'aide au développement, grâce notamment à un réalignement sur les priorités et programmes conçus au plan national, a été discutée ces dernières années dans le contexte du processus de renforcement de cette efficacité engagé par le Comité de l'assistance au développement (CAD) de l'OCDE. À cet égard, il faudrait attribuer un rôle

central à la CNUCED dans les efforts nationaux et internationaux d'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement dans les PMA, afin de promouvoir une implication et une appropriation résolues des pays bénéficiaires dans l'attribution et la gestion de cette aide.

40. En matière de critères de sortie de la catégorie PMA, les experts ont souligné le fait que l'atteinte de ces critères ne garantira une croissance économique et un développement durable dans les PMA si les progrès accomplis vers la sortie ne sont pas accompagnés par des efforts de développement des capacités productives et une accélération dans la transformation structurelle des économies des PMA. A cet égard, les participants à la réunion ont invité la CNUCED à plaider pour que l'Indice Economique de Vulnérabilité (IEV) — son niveau élevé étant une des caractéristiques essentielles des PMA — soit obligatoire pour la sortie de la catégorie PMA.

41. La réunion d'experts se félicite de la création par l'Assemblée Générale d'un groupe de travail pour réétudier et renforcer le processus de transition pour une sortie en douceur des pays de la catégorie PMA, conformément à la section VI du Programme d'Action d'Istanbul pour les PMA pour la décennie 2011–2020. La CNUCED, en collaboration avec d'autres organismes compétents des Nations Unies, est invitée à contribuer au travail du groupe de travail ad hoc, y compris la préparation des profils de vulnérabilité pour les pays ayant un potentiel pour sortir de la catégorie PMA ainsi que la mise au point d'une stratégie de transition élaborée et souple à l'intention des Etats membres pour qu'ils conçoivent comme un agenda intégré le processus de sortie de la catégorie des PMA. La CNUCED devrait aussi continuer à suivre les progrès que font les PMA vers les seuils de sortie de leur catégorie, afin d'identifier les expériences réussies et les défis futurs pour une action en réponse soit initiée au niveau national et mondial.

42. À cet égard, et étant donné les insuffisances graves qui prévalent dans les PMA en matière de statistiques et l'importance des données statistiques régulières et fiables pour un suivi approprié des progrès, la CNUCED, avec le soutien des partenaires de développement, devrait contribuer à la mise en place d'une base de données nationales et de meilleures capacités statistiques dans les PMA.
